



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

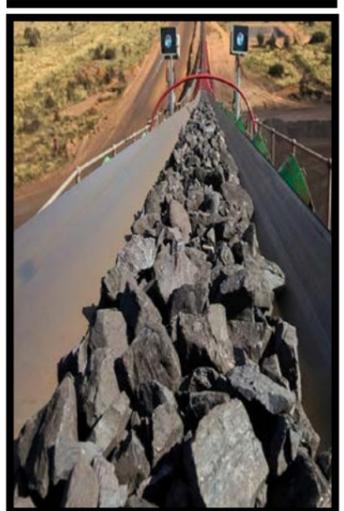
La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Espace UEMOA

Concertation sur la stratégie de mobilisation des financements climat
Ouagadougou abrite la concertation entre la Commission de l'UEMOA, la Banque Ouest Africaine de Développement et les Etats membres sur la stratégie ... • (Page 06)

Économie

Selon l'OMC, la croissance du commerce mondial va ralentir en 2023
L'Organisation mondiale du commerce a publié mercredi ... • (Page 08)



Office togolais des recettes

L'OTR a mobilisé 865,3 milliards FCFA en 2022



Secteur minier

Le gouvernement crée la Société togolaise de manganèse

• (Page 04)

• (Page 05)

Transformation numérique
L'OIF et l'UIT signent une Déclaration conjointe de coopération

La Secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, et la Secrétaire générale ... • (Page 02)

Financement des PME en Afrique
IFC accorde 77 millions \$ au Groupe BOA

La Société financière internationale (SFI), apporte son soutien au groupe Bank of Africa (BOA) dans le financement des petites et ... • (Pages 03)

Commerce

Le Togo actualise son Guide de l'exportateur

Au Togo, le Guide de l'exportateur est actualisé pour répondre aux nouveaux défis commerciaux. Afin de permettre aux ... • (Page 04)

OTR

Taux de change applicables aux déclarations pour d'avril 2023

L'Office togolais des recettes informe les importateurs et commissionnaires en ... • (Page 11)

PME / PMI BOOSTER VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES ET DEVENEZ PLUS COMPÉTITIF

avec CAI en obtenant les certifications ISO à **MOINDRE COÛT**

ISO 9001; 14001; 45001; 37001; 27000; 26000; 22000; HACCP

+228 22 55 78 78 - +228 93 27 78 76

www.careeracademyinstitute.com



Transformation numérique

L'OIF et l'UIT signent une Déclaration conjointe de coopération

La Secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, et la Secrétaire générale de l'Union internationale des Télécommunications (UIT), Doreen Bogdan-Martin ont signé, le 3 avril 2023 à Paris, une Déclaration conjointe de coopération en vue de renforcer le partenariat entre ces deux organisations.

● Nicole ESSO

« Cette coopération renouvelée autour des domaines d'intérêt commun en lien avec les défis actuels correspondent aux attentes de nos populations. Il s'agit d'actions concrètes et mesurables », a déclaré Louise Mushikiwabo, lors de cette signature. « Cet engagement commun entre l'OIF et l'UIT vise à donner une nouvelle impulsion à notre coopération en faveur du développement économique et social des Etats membres de la Francophonie, notamment des pays en développement et des pays les moins avancés », a-t-elle ajouté. Pour sa part, Doreen Bogdan-Martin a souligné que la Déclaration de coopération conjointe entre l'UIT et l'OIF intervient à un moment où le numérique prend une place de plus en plus importante sur la scène internationale, que c'est un outil qui doit aider à accélérer la connectivité et la transformation numérique durable au sein et au-delà de l'espace francophone. Le renforcement de cette coopé-



ration vise à répondre aux besoins des pays francophones en matière de numérique et s'inscrit notamment dans le cadre des décisions du XVIIIe Sommet de la Francophonie tenu à Djerba (Tunisie) les 19 et 20 novembre 2022, sur le thème « Connectivité dans la diversité : le numérique, vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone », ainsi que du Plan stratégique pour l'UIT 2024-2027 adopté lors de la Conférence des plénipotentiaires, tenue à Bucarest (Roumanie) en octobre 2022. Les actions envisagées à travers cette Déclaration visent à contribuer à une connectivité pour tous et une transformation numérique durable. Les axes de

collaboration pris en compte portent sur le plaidoyer en faveur du désenclavement numérique et du respect du multilinguisme dans le cadre des concertations et travaux sur le plan international dans ce domaine. Ils portent également sur l'accélération de la transformation numérique dans l'espace francophone, de la valorisation de l'expertise francophone, ainsi que de l'appropriation des enjeux du numérique, notamment par les jeunes et les femmes. Il s'agit par ailleurs de soutenir le renforcement des capacités et l'échange de bonnes pratiques, ainsi que le développement de projets conjoints en faveur des populations francophones et des milieux scolaire et universitaire. Cette Déclaration conjointe de coopération constitue le cadre de référence politique du partenariat entre l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Union Internationale des Télécommunications (UIT). L'OIF est membre des trois secteurs de l'UIT (radiocommunications, normalisation, développement) depuis août 2021.



Image du jour



Échanges fructueux entre SEM Nei Futuro BITENCOURT, Ambassadeur du Brésil au Togo et le ministre en charge de l'économie maritime, Kokou Edem TENGUE. Convergences de vues entre les deux personnalités sur les possibilités de coopération en matière maritime.

AUX DECIDEURS...

Autonomie des banques centrales africaines : Rien que du bruit !

L'autonomie des banques centrales notamment celle des banques émettant le CFA était défendu par certains économistes. Leur défense continue d'ailleurs. Et on était tous emballé. C'est devenu une lutte contre le colonialisme.

Est-ce que vraiment nos banques centrales peuvent avoir leur autonomie. J'en doute. La récente faillite d'une banque américaine nous fait comprendre que nos banques centrales sont loin de l'autonomie. L'intervention de la FED, Banque centrale des Etats-Unis, a mis fin à la crise. Ce que nos banques centrales ne peuvent pas faire.

Les pays africains n'ont pas assez d'argent, pourquoi n'impriment-ils pas tout simplement les billets dont ils ont besoin ?

Actuellement le marché régional des titres publics est sous tension depuis le mois de février. Faute de liquidité, les investisseurs sont moins disposés à prêter aux Etats et proposent des taux jugés exorbitants.

La hausse du taux directeur couplé au retrait brutal et massif de la liquidité disponible au refinancement a asphyxié les banques et a entraîné une panique sur les marchés des titres publics et interbancaire. Ainsi, depuis le 1er mars 2023, et ce jusqu'au 27 mars, le montant levé s'évalue à 159 milliards FCFA contre 476 milliards FCFA en mars 2022, soit une chute de 66,60%.

La Côte d'Ivoire, le 17 mars, a retenu 80 milliards FCFA dont 78 milliards FCFA provenant des investisseurs ivoiriens. Sur la semaine du 20 mars, l'Etat ivoirien a reçu 8,24 milliards FCFA dont 8,2 milliards FCFA venant des investisseurs ivoiriens mais aucun montant n'a été retenu et cela pour un montant sollicité de 85 milliards FCFA. Le Mali et le Bénin ont par la suite reporté leurs émissions.

Normalement l'Etat peut produire des billets à travers la banque centrale pour freiner un ralentissement ou pour pouvoir relancer l'économie.

Ce qui leur permet d'effacer leur dette. C'est ce que font les Etats-Unis et l'Europe depuis la crise économique de 2008. S'ils le font c'est parce qu'ils ont une économie suffisamment robuste.

On peut créer les billets sans avoir la richesse réelle nécessaire. Les américains ont leur propre monnaie qui est utilisé partout dans le monde ainsi il est facile à eux d'effacer leur dette.

Pourquoi les africains ne créent pas de monnaie. Tout simplement, On ne peut pas. Nous ne pouvons pas fabriquer des billets et l'injecter dans l'économie parce que nous faisons trop d'importation et plus encore dans une monnaie étrangère souvent le dollar. Ce qui fragilise nos économies.

Injecter aussi de la liquidité dans nos économies cela ne va pas augmenter la production. Il aura afflux de consommation ce qui va causer l'inflation.

Il est temps de quitter le débat du Franc CFA pour pouvoir repenser notre développement pour pouvoir créer des monnaies fortes. Cela va prendre du temps. C'est une impérative de quitter cette domination.

La première étape c'est l'utilisation de nombreuses terres arables pour produire davantage ce que nous consommons. Car nous importons pratiquement tout ce que nous consommons.

Le manque de vision des dirigeants est un handicap.

Midas Tigossou

Le Togo en chiffres

Informations générales	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
Superficie	56 790 km ²	21,7 km ²	Banque mondiale, 2018
Population	8,3 millions	1 094 millions	ONU, 2020
Part de la population urbaine	42,8 %	41,4 %	ONU, 2020
Croissance démographique	2,4 %	2,6 %	ONU, 2020
Taux de fertilité	4,4 enfants par femme	4,7 enfants par femme	ONU, 2015-2020
Espérance de vie à la naissance	60,5 ans	60,5 ans	ONU, 2015-2020
Part de la population âgée de moins de 15 ans	41 %	42,7 %	ONU, 2020
Part de la population disposant de moins de 1,9 USD par jour en PPA	24,1 %	38,3 %	Banque mondiale, 2018
Taux d'alphabétisation des adultes	66,5 %	65,9 %	Banque mondiale 2019
APD par habitant	50,9 USD	49,9 USD	Banque mondiale 2019
Classement IDH 2019	167 / 189		PNUD, 2020

Financement des PME en Afrique

IFC accorde 77 millions \$ au Groupe BOA

La Société financière internationale (SFI), apporte son soutien au groupe Bank of Africa (BOA) dans le financement des petites et moyennes entreprises (PME) de 10 pays, dont le Togo, avec d'une enveloppe de 77 millions \$, soit plus de 46 milliards de francs CFA.

• **Hélène MARTELOT**

Ce financement va servir à couvrir 50 % des risques sur un portefeuille de prêts d'un montant maximum de 154 millions \$, destinés aux PME dans dix pays africains notamment le Togo, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Madagascar, le Mali, le Niger, le Sénégal et la Tanzanie. Plus précisément, cette facilité de la branche de la Banque mondiale dédiée au secteur privé, va permettre à la BOA de soutenir les activités économiques des entreprises opérant dans les secteurs de l'agriculture, du commerce, de l'énergie et de la construction. Cela va également leur permettre d'accroître le volume de ses prêts aux PME détenues notamment par des femmes. A travers ce mécanisme de partage des risques, la BOA devrait accorder 12 mille nouveaux crédits, dont au moins 2 mille à des entreprises détenues par des femmes, qui se heurtent souvent à des obstacles plus

importants en matière d'accès au financement. Pour le directeur général du Groupe Bank of Africa, Amine Bouabid, l'un des trois piliers de leur stratégie consiste à restructurer leurs actifs en vue d'accroître leur action auprès des PME. « En effet, nous sommes convaincus du rôle moteur de ces entreprises dans l'économie et nous saluons l'initiative d'IFC qui aidera notre groupe à accroître son engagement en faveur des PME, et ce, avec plus de force et de confiance », a-t-il déclaré. Cet appui à l'activité économique des PME devrait favoriser également la création d'emplois dans ces 10 pays d'Afrique subsaharienne et du Sahel fragiles et touchés par des conflits. En juin 2018, la SFI avait déjà accordé une facilité de 60 millions \$ en faveur du groupe Bank of Africa (BOA) pour couvrir la moitié des risques sur un portefeuille de prêts de 120 millions \$, destinés aux PME dans huit pays africains dont le Togo, était également bénéficiaire.

IFC et le Groupe Bank of Africa renforcent leur partenariat pour stimuler le financement des PME en Afrique

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

IFC
Société Financière Internationale
GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE
Créer des marchés, créer des opportunités

#IFCINAFRICA

À propos d'IFC

La Société financière internationale (IFC), membre du Groupe de la Banque mondiale, est la principale institution de développement axée sur le secteur privé dans les pays émergents. Elle est active dans plus de 100 pays et consacre son capital, ses compétences et son influence à la création de marchés et de débouchés dans les pays en développement. Au cours de

l'exercice 2022, IFC a engagé un montant record de 32,8 milliards de dollars au profit de sociétés privées et d'institutions financières dans des pays en développement, mobilisant ainsi les capacités du secteur privé pour mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée dans des économies aux prises avec les répercussions de crises mondiales concomitantes. Pour de plus amples informations, consultez le site www.ifc.org.

À propos du Groupe Bank of Africa

Le Groupe BANK OF AFRICA (Groupe BOA) est aujourd'hui implanté dans 19 pays, dont 8 en Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Togo et Sénégal), 8 en Afrique de l'Est et dans l'Océan Indien (Burundi, Djibouti, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Ouganda, Rwanda, Tanzanie), 2

en Afrique centrale (Congo et République Démocratique du Congo), ainsi qu'en France, à travers un réseau de 18 banques commerciales, 1 société holding, 2 holdings régionales, 1 société d'investissement, 2 filiales d'assistance technique, 2 sociétés de traitement et d'assistance informatique, et 1 bureau de représentation à Addis Abeba. Le Groupe BANK OF AFRICA est majoritairement détenu par BMCE Bank (devenue récemment elle-même BANK OF AFRICA), 3e banque au Maroc. Celle-ci apporte un puissant soutien stratégique et opérationnel au Groupe BANK OF AFRICA, ainsi qu'un accès direct à des marchés internationaux grâce à sa présence en Europe et en Asie. Né il y a plus de 40 ans au Mali, le Groupe BOA compte aujourd'hui environ 6 500 collaborateurs, présente au 31 décembre 2021 un total de bilan consolidé de 9,4 milliards d'euros et enregistre à cette date un bénéfice net consolidé de 164,5 millions d'euros.



Le Togo en chiffres

Prévisions du commerce extérieur	2021	2022 (e)	2023 (e)	2024 (e)	2025 (e)
Volume des exportations de biens et services (variation annuelle en %)	10,4	6,3	4,9	7,5	7,8
Volume des importations de biens et services (variation annuelle en %)	6,0	5,5	6,2	6,8	8,6

Source: FMI - World economic outlook - dernières données disponibles - (e) estimation

Indicateurs économiques	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
PIB nominal en 2021	8,4 Mds USD	1 870 Mds USD	FMI
PIB par habitant en 2021	991,5 USD	1 742 USD	FMI
Part du secteur de l'agriculture dans le PIB	22 %	19 %	CNUCED, 2020
Part du secteur de l'industrie dans le PIB	23 %	29 %	CNUCED, 2020
Part du secteur des services dans le PIB	55 %	52 %	CNUCED, 2020

Sénégal	5,0	Etats-Unis	2,7
Nigéria	4,0	Malaisie	2,7

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100 %.

Indicateurs économiques	Togo		Afrique Subsaharienne		Source
	2021	2022	2021	2022	
Croissance du PIB réel	+5,1 %	+5,6 %	+4,5 %	+3,8 %	FMI
Croissance du PIB réel par habitant	+2,6 %	+3 %	+2,3 %	+1,5 %	FMI
Taux d'inflation moyen annuel	+4,3 %	+4,6 %	+11 %	+12,2 %	FMI
Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB)	-6,5 %	-4,9 %	-5,3 %	-4,7 %	FMI
Dette publique (en % du PIB)	63,8 %	63,6 %	56,9 %	55,1 %	FMI
Dette extérieure publique (en % du PIB)	25,8 %	28,0 %	25,1 %	24 %	FMI

Office togolais des recettes

L'OTR a mobilisé 865,3 milliards FCFA en 2022

L'Office togolais des recettes (OTR) a tenu du 03 au 04 avril 2023, son séminaire d'orientation annuel. Du plan stratégique 2023-2025 au plan opérationnel 2023, les sujets essentiels de la vie de l'institution ont été abordés pour une synergie d'actions pour l'atteinte des objectifs fixés par le gouvernement.

865,3 milliards FCFA de recettes ont été mobilisés en 2022, a annoncé le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes, Philippe Tchodie. Des recettes qui dépassent les prévisions initiales pour l'année sous revue. Les recettes mobilisées par le fisc ont plus que doublé en 10 ans, passant de 403,6 milliards FCFA en 2013 à 865,3 milliards

FCFA en 2022. Cette tendance haussière est effective grâce aux réformes entreprises par le gouvernement et qui permettent à l'institution fiscale d'être une référence dans la sous-région. Le Fisc table sur un objectif de 1 000 milliards FCFA de recettes fiscales et douanières pour les prochaines années. Avec son plan stratégique pour les trois prochaines années, adopté

au cours de ce séminaire, l'OTR veut s'investir davantage dans le foncier. Selon Philippe Tchodie, le secteur fait partie de ceux qui engendrent plus de recettes dans d'autres pays. D'autres secteurs comme l'économie numérique et l'informel restent prioritaires. Pour, l'OTR a mobilisé au total, 779,8 milliards FCFA de recettes mobilisées en 2021.



OTR
Séminaire de management
03 - 04 avril 2023



OTR
Séminaire de management
03 - 04 avril 2023



OTR
Séminaire de management
03 - 04 avril 2023



OTR
Séminaire de management
03 - 04 avril 2023

Commerce

Le Togo actualise son Guide de l'exportateur

Au Togo, le Guide de l'exportateur est actualisé pour répondre aux nouveaux défis commerciaux.

● Joël YANCLO

Afin de permettre aux opérateurs économiques togolais d'être plus compétitifs et de répondre aux exigences des marchés internationaux, il est nécessaire de mettre à leur disposition des sources de données fiables qui fournissent des informations d'ordre réglementaire et technique pouvant leur donner un accès sans contraintes auxdits marchés. C'est dans ce cadre que le Ministère chargé du commerce a élaboré en 2014, le guide de l'exportateur du Togo mis à la disposition des opérateurs économiques exportateurs en vue de mieux les orienter vers les marchés potentiels. Le Togo a intégré différents accords commerciaux et a procédé, dans son engagement à les mettre en œuvre effectivement, à la réforme de ses lois et réglementations concernant le commerce international. Au regard du contexte actuel, le guide de l'exportateur du Togo mérite d'être actualisé en vue de prendre en compte le nouvel environnement économique. Pour conduire cette actualisation, une retraite professionnelle a regroupé les cadres des Ministères chargés du commerce et de l'agriculture, des douanes togolaises, du Port autonome de Lomé (PAL),



de la Société d'exploitation du guichet unique pour le commerce extérieur au Togo (SEGUCE), et des personnes ressources du 28 au 31 mars 2023 à Kpalimé. L'objectif visé par cette retraite « est de mettre à jour les informations contenues dans la version de 2014 en faisant ressortir de façon claire les outils de facilitation des échanges de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC de 2017, de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) de 2019 et de la Politique nationale du développement du commerce du Togo de 2022. » Source vitale pour le développement des activités économiques, l'information commerciale offre aux décideurs et aux acteurs du marché les moyens de prendre des décisions éclairées pour renforcer les relations commerciales et dynamiser les échanges économiques. En

favorisant la prise de bonnes décisions, l'information commerciale peut avoir un impact significatif sur l'amélioration de la qualité de vie de la population en général. Les nouveaux développements portant notamment sur l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), conclut en 2013 et entré en vigueur en 2017, ont permis de simplifier toutes les procédures et formalités de dédouanement des marchandises à l'exportation, à l'importation et en transit. Aussi, l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), signé par les 54 pays africains dont le Togo et entré dans sa phase opérationnelle le 1er janvier 2021, vise-t'il à créer un marché unique pour favoriser la libre circulation des marchandises, des services et des personnes afin d'approfondir l'intégration économique du continent africain conformément à la vision d'une « Afrique intégrée, prospère et pacifique » portée dans l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Cette ouverture du marché africain, constitue une opportunité de pénétration et de conquête de parts de marchés pour les exportateurs togolais.



Elections 2023

Le recensement électoral se tiendra du 29 avril au 03 juin

Au Togo, les préparatifs se poursuivent, en vue des élections législatives et régionales, prévues pour cette année 2023. L'établissement des listes électorales, étape cruciale avant la tenue des consultations, se déroulera du 29 avril au 03 juin 2023.

Ces dates, proposées par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), ont été actées via décret ce mercredi 05 avril par le gouvernement, lors du conseil des ministres. Un calendrier précis de déroulement des opérations d'enrôlement sera d'ailleurs communiqué dans les prochains jours. Pour rappel, la dernière révision du fichier électoral remonte à 2019, et avait permis de dénombrer 3,6 millions d'électeurs en tout. Au Togo, les choses se précisent pour



les prochaines échéances électorales. La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a acté, ce mercredi 5 avril, la nomination des membres des Commissions électorales locales indépendantes (CELI). Au total, ce sont 448 citoyens répartis sur toute l'étendue du territoire national, à rai-

son de 8 membres dans les 56 commissions électorales. Ils sont notamment issus de la magistrature, de l'administration, de la majorité, de l'opposition parlementaire et extraparlamentaire. Pour rappel, cette décision est prise après l'installation des présidents des CELI et la simulation du matériel de recensement, étapes importantes avant le recensement électoral pour les régionales et les législatives.

(Togo Officiel)

Togo / Secteur minier

Le gouvernement crée la Société togolaise de manganèse

Le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé a présidé ce 05 avril 2023, le Conseil des ministres. Au cours des travaux, le Conseil a examiné quatre (04) projets de décret. 6. Le conseil a adopté un projet de décret portant création, attributions et organisation de la Société togolaise de manganèse (STM).

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 5 AVRIL 2023



1. Le conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 05 avril 2023 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

2. Le conseil a examiné quatre (04) projets de décret.

I. Au titre des projets de décret,

3. Le conseil a adopté un projet de décret fixant les taux, les modalités de recouvrement et d'affectation des frais et redevances dus par les opérateurs et exploitants de réseaux et services de communications électroniques, les fournisseurs d'équipements et terminaux et les installateurs d'équipements radioélectriques.

4. Notre pays s'est engagé dans une dynamique de réformes permettant aux acteurs du secteur des technologies et de communications électroniques de se développer tout en apportant une contribution au développement de l'économie togolaise conformément à l'axe 3 de la feuille de route gouvernementale.

5. C'est dans cette optique que s'inscrit ce projet de décret qui prend en compte les meilleures pratiques, tout en veillant à conserver un secteur des communications électroniques compétitif pour faciliter la stratégie de notre pays d'être un hub digital. Son adoption permettra de simplifier le régime des redevances et relever les défis rencontrés par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) dans l'application des textes déjà existants.

6. Le conseil a ensuite adopté un projet de décret portant création, attributions et organisation de la Société togolaise de manganèse (STM).

7. Le gouvernement s'est fixé comme objectif le doublement de la contribution du secteur minier au PIB à l'horizon 2025, à travers l'exploitation optimale des ressources minérales, et ce, en commençant par les minéraux critiques notamment le manganèse.

8. Dans ce cadre, ce projet de décret crée une société d'Etat dénommée « Société Togolaise de Manganèse (STM) », qui s'assurera de la valorisation du manganèse en vue de développer la chaîne de valeur de l'industrie minière pour dynamiser la création d'emplois et l'économie du pays conformément à l'axe stratégique 2 de la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

9. Le conseil a ensuite adopté un projet de décret déclarant d'utilité publique et autorisant les travaux de construction d'une centrale solaire photovoltaïque à Dapaong.

10. Dans le but de réduire la dépendance énergétique de notre pays, de promouvoir les énergies renouvelables et d'augmenter notre capacité de production d'énergie, le gouvernement a initié plusieurs programmes hydroélectriques et solaires inscrits dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

11. Dans le cadre du renforcement de la souveraineté énergétique de notre pays, le gouvernement envisage la construction d'une centrale solaire d'une puissance 30 MWc sur une superficie de plus de 115 hectares. La mise en place de cette centrale s'inscrit dans le cadre du projet régional solaire d'intervention d'urgence (RESPITE).

12. L'adoption de ce décret permettra de prendre les mesures nécessaires pour assurer la réalisation du projet et renforcer l'accès universel à l'électricité conformément à l'axe 1 de la feuille de route gouvernementale qui vise l'inclusion et l'harmonie sociales.

13. Le conseil a enfin adopté un dernier projet de décret portant ouverture et clôture de la période du recensement électoral pour les prochaines élections régionales et législatives.

14. Conformément aux textes en vigueur, « la date d'ouverture et de clôture de la période d'établissement des listes électorales est fixée par décret en conseil des ministres sur proposition de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) ».

15. En vue des prochaines élections régionales et législatives, et faisant suite à une des recommandations issues de la concertation nationale entre acteurs politiques (CNAP), il s'est avéré nécessaire d'opérer un nouveau recensement électoral. C'est dans ce cadre que ce décret est adopté pour ouvrir la période de recensement électoral.

16. Ainsi le recensement électoral se déroulera pendant la période du 29 avril au 03 juin 2023 suivant un calendrier établi par la CENI.

Fait à Lomé, le 05 avril 2023

Le Conseil des Ministres

Espace UEMOA

Concertation sur la stratégie de mobilisation des financements climat

Ouagadougou abrite la concertation entre la Commission de l'UEMOA, la Banque Ouest Africaine de Développement et les Etats membres sur la stratégie de mobilisation des financements Climat.

Dr Augustin KABORE, Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement du Burkina Faso a présidé l'ouverture des travaux ce lundi 03 avril 2023, en présence du Commissaire de l'UEMOA Kako NUBUKPO en charge du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement ainsi que de Bianca De OLIVEIRA ADOVELANDE, Représentante Résidente de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) au Burkina Faso. L'objectif de cet atelier organisé conjointement par la Commission de l'UEMOA et la BOAD est d'échanger avec les principaux acteurs publics et privés sur les stratégies et opportunités de financement en faveur de la Nature et du Climat pour la zone UEMOA. « La rencontre de ce matin est un cadre d'échanges, de partage d'expériences et une opportunité pour les pays membres de l'UEMOA en ce sens qu'elle devrait permettre de renforcer une mobilisation accrue de ressources au profit des défis environnementaux de notre espace » a



indiqué le Ministre Augustin KABORE face à la presse. Pour sa part le Commissaire NUBUKPO a rappelé que la résilience des populations climatiques est une action phare du Cadre d'Actions Prioritaires de la Commission de l'UEMOA pour la période 2021-2025 (CAP 2025). « Dans ce cadre, il était très important au vu de l'intérêt que la BOAD porte à la préservation des écosystèmes naturels, que les deux Organisations sœurs se concertent pour accompagner nos Etats pour mobiliser le maximum de financement dans le cadre des accords multilatéraux dans lesquels nous sommes tous impliqués » a souligné le Commissaire. « La responsabilité de la BOAD est d'inscrire son action dans la durabilité, et nous sommes

très engagés à accompagner nos Etats sur le chemin de la durabilité pour le bénéfice des populations », a indiqué la Directrice de l'Innovation et du Développement Durable de la BOAD Valérie Noëlle KODJO DIOP. Les Points Focaux opérationnels du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), les Autorités Nationales Désignées du Fonds Vert pour le Climat (FVC), les Autorités Nationales Désignées du Fonds d'Adaptation (FA), les Représentants des Ministères de l'Economie et des Finances des Etats membres de l'UEMOA, du CILSS, du Centre Régional de Collaboration de Lomé, les Coordonnateurs Afrique des trois Fonds (FEM, FVC, FA), participent à la rencontre.

Avec uemoa.int

Actions vertes

La Fédération mondiale des bourses publie un nouveau cadre

La Fédération mondiale des bourses (WFE), l'organisme mondial pour les bourses et les CCP, a annoncé ses principes d'équité verte WFE à l'échelle de l'industrie, le premier cadre mondial pour désigner les actions et les actions comme vertes, contrecarrant ainsi le greenwashing et soutenant l'amélioration du flux de financement vers plus économies durables.

● Vivien ATAKPABEM

Les Principes, convenus à l'échelle mondiale par les membres, rassemblent l'industrie avec une définition harmonisée. Ils sont conçus pour être un cadre, composé de « Critères verts WFE pour les actions » et de la « Classification des actions vertes WFE. Nandini Sukumar, PDG de la WFE, a déclaré : « Il s'agit d'une étape importante dans la finance durable. L'industrie de la bourse a travaillé ensemble au cours de l'année dernière pour s'entendre sur les principes qui constituent un cadre structuré. Les principes d'équité verte de la WFE fournissent une structure soigneusement évaluée au sein de laquelle les bourses établissent des critères permettant aux émetteurs et aux investisseurs de démontrer leurs références vertes. Les investisseurs de-

vraient pouvoir avoir une plus grande visibilité des émetteurs qui ont des activités vertes de manière rigoureuse et contre le greenwashing. Les échanges s'efforcent d'apporter de la clarté, de la cohérence et de la rigueur au concept de vert et de contrer le greenwashing. Les principes d'équité verte de la WFE sont la première étape d'une feuille de route à plus long terme sur laquelle l'industrie s'est mise d'accord. Dans les phases suivantes, la WFE publiera une note d'orientation accompagnant les principes d'équité verte. La WFE ouvrira ensuite les deux à la consultation publique, en sollicitant un retour d'information plus large des parties prenantes. Le travail se déroule au sein du groupe de travail sur la durabilité (SWG) de la WFE, le forum de l'industrie pour tous les professionnels de la durabilité dans les infrastructures de marché, et le groupe officiellement manda-

té pour travailler sur toutes les politiques publiques, les normes dirigées par l'industrie et les conseils sur l'ESG à l'échelle mondiale pour les échanges et CCP. Fondée en 1961, la WFE est l'association mondiale de l'industrie pour les bourses et les chambres de compensation. Basée à Londres, elle représente environ 300 fournisseurs d'infrastructures de marché, y compris des CCP autonomes qui ne font pas partie de groupes d'échange. Parmi nos membres, 34 % se trouvent en Asie-Pacifique, 45 % dans la région EMEA et 21 % dans les Amériques. Les 91 contreparties centrales membres de WFE veillent collectivement à ce que les preneurs de risques fournissent quelque 1 300 milliards de dollars (équivalent) de ressources pour soutenir leurs positions, sous la forme d'exigences de marge initiale et de fonds par défaut.

Côte d'Ivoire

Barry Callebaut et Nestlé s'associent pour un projet d'agroforesterie

L'accord à long terme récemment signé avec Nestlé pour déployer 11 500 hectares d'agroforesterie, y compris les paiements pour les services écosystémiques, est une étape importante de notre voyage commun sur le climat, soutenant nos efforts pour étendre l'agroforesterie dans les communautés productrices de cacao.

● Junlor AREDOLA

L'agroforesterie est une pierre angulaire de la stratégie Forever Chocolate de Barry Callebaut, de l'ambition Net Zero de Nestlé et du Nestlé Cocoa Plan, ainsi que les efforts conjoints pour protéger la biodiversité et soutenir les moyens de subsistance des cultivateurs de cacao. L'approche agroforestière permet également d'éliminer le carbone dans les chaînes d'approvisionnement et celles des clients. L'accord à long terme entre Barry Callebaut et Nestlé permettra de déployer 11 500 hectares d'agroforesterie, y compris des paiements pour services écosystémiques (PSE) à plus de 6 000 agriculteurs en Côte d'Ivoire. La mise en œuvre du projet d'agroforesterie est en cours, avec trois coopératives dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire déjà engagées dans le projet, qui s'étendra à dix coopératives et atteindra sa pleine dimension après cinq ans de plantation. Le projet s'inscrit dans le cadre du Nestlé Cocoa Plan, qui vise à rendre la chaîne d'approvisionnement en cacao de Nestlé plus durable, de la feuille de route "Net Zero" de Nestlé et de son engagement



en faveur d'une agriculture régénératrice. Ce partenariat conjoint soutient les ambitions de Nestlé et de Barry Callebaut en matière de cacao intelligent sur le plan climatique, en visant à éliminer jusqu'à 1,3 million de tonnes de CO2e sur 25 ans. Ce projet s'inscrit également dans le cadre de l'initiative Science-based Target (SBTi), ainsi que de la vérification SustainCert et de la Gold Standard Foundation. "Dans le cadre de la feuille de route Net Zero de Nestlé, nous nous engageons à réduire l'impact de notre activité sur le climat jusqu'aux exploitations agricoles où nous nous approvisionnons. Un partenaire de confiance comme Barry Callebaut est essentiel pour réussir. Plus de 21 000 terrains de football sont couverts par notre projet commun d'agroforesterie pour

soutenir les agriculteurs qui font partie du Nestlé Cocoa Plan" a déclaré Darrell High, Directeur du Cacao chez Nestlé. Les efforts de Nestlé en matière d'agroforesterie visent à atténuer l'impact du changement climatique et à restaurer la biodiversité naturelle tout en aidant les cultivateurs de cacao à prospérer et à accroître leur productivité à long terme. L'agroforesterie aide les agriculteurs à développer des plantations de cacao plus résistantes à la sécheresse et aux maladies, à améliorer la qualité des sols, à produire de meilleurs rendements et à leur fournir des sources de revenus supplémentaires. Le cacao cultivé sous des arbres d'ombrage est également lié à l'augmentation de la biodiversité, à l'absorption du carbone et à la rétention des nutriments dans le sol.

Mini-réseaux au Sahel

La BAD mène des consultations pour la mise en place de sa stratégie

En marge du Forum d'investissement pour l'accès à l'énergie, tenu à Abidjan, la Banque africaine de développement a organisé sur deux jours des consultations avec les acteurs du secteur des mini-réseaux en Afrique.

● Nicole ESSO

Objectif : attirer les principaux acteurs du secteur afin de discuter de la stratégie des mini-réseaux que la banque envisage de mettre en place à travers la taskforce Desert to Power. L'événement visait également à faire connaître l'initiative Desert to Power et à promouvoir les investissements stratégiques dans l'énergie solaire dans les pays du Sahel en tant que contribution majeure à la lutte contre les changements climatiques. La première séance, qui a réuni près de 50 participants parmi lesquels des acteurs des secteurs privés et publics puis des partenaires financiers, a permis de discuter des goulots d'étranglement de la promotion de mini-réseaux dans les pays du Sahel. Les participants ont partagé les meilleures pratiques et les

enseignements tirés de leurs expériences. La seconde séance, qui a réuni une quarantaine de participants, s'est concentrée sur l'utilisation de plateformes technologiques pour planifier, acquérir et exploiter les mini-réseaux et contrôler leur performance. Les résultats des deux sessions permettront d'affiner et de finaliser la stratégie d'intervention de la banque dans le financement et le développement des mini-réseaux dans les pays du Sahel. Les points focaux nationaux de l'Initiative Desert to Power et les directeurs généraux des agences d'électrification rurale de Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad, se sont réunis avec la taskforce Desert to Power, le 20 mars 2023, en amont des deux séances afin d'échanger sur les enjeux du déploiement des mini-réseaux dans la

région. Cette consultation avait été sollicitée, lors de la 3e réunion ministérielle sur l'Initiative Desert to Power, tenue à Nouakchott en décembre 2022. Les ministres de l'énergie de ces cinq pays voulaient des discussions plus approfondies pour une approche qui rendrait la stratégie applicable dans chaque pays étant donné l'importance du déploiement des mini-réseaux dans l'atteinte de l'accès universel à l'électricité dans la région. Daniel Schroth, le directeur des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique à la Banque africaine de développement s'est félicité de la forte mobilisation et de la participation active et fructueuse des différentes délégations. Il a particulièrement souligné la nécessité d'accélérer le déploiement des mini-réseaux verts dans le Sahel.

mercredi 5 avril 2023

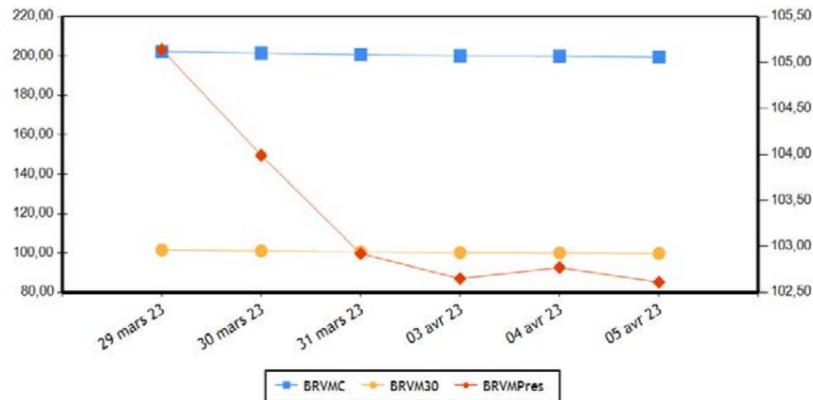
N° 68

BRVM COMPOSITE	199,37
Variation Jour	-0,29 % ↓
Variation annuelle	-1,89 % ↓

BRVM 30	99,71
Variation Jour	-0,30 % ↓
Variation annuelle	-0,29 % ↓

BRVM PRESTIGE	102,61
Variation Jour	-0,16 % ↓
Variation annuelle	2,61 % ↑

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 416 971 877 319	-0,29 %
Volume échangé (Actions & Droits)	272 694	-38,82 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	302 548 962	109,30 %
Nombre de titres transigés	41	10,81 %
Nombre de titres en hausse	10	-9,09 %
Nombre de titres en baisse	14	-6,67 %
Nombre de titres inchangés	17	54,55 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
FILTISAC CI (FTSC)	1 150	3,60 %	-28,13 %
UNIWAX CI (UNXC)	765	2,68 %	-0,65 %
SODE CI (SDCC)	5 090	2,62 %	-6,86 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	14 150	1,11 %	21,93 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	4 870	1,04 %	6,22 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	102,61	-0,16 %	2,61 %	244 903	184 593 582	6,08
BRVM-PRINCIPAL	36	94,56	-0,43 %	-5,44 %	27 791	117 955 380	8,64

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	98,33	-0,38 %	-5,65 %	3 723	22 041 060	8,36
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	480,97	-0,22 %	-1,68 %	12 163	150 649 315	8,67
BRVM - FINANCES	15	74,53	0,01 %	-1,30 %	241 909	79 297 262	6,14
BRVM - TRANSPORT	2	345,28	-1,37 %	1,05 %	265	373 650	5,51
BRVM - AGRICULTURE	5	281,76	-1,31 %	-0,63 %	9 982	43 274 140	5,42
BRVM - DISTRIBUTION	7	346,02	-1,28 %	-3,49 %	3 902	6 157 035	25,35
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 295,58	0,00 %	10,53 %	750	756 500	12,61

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	7,44
Taux de rendement moyen du marché	7,68
Taux de rentabilité moyen du marché	8,03
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	120
Volume moyen annuel par séance	620 048,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 030 037 338,47

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	11,11
Ratio moyen de satisfaction	38,61
Ratio moyen de tendance	347,55
Ratio moyen de couverture	28,77
Taux de rotation moyen du marché	0,03
Prime de risque du marché	7,54
Nombre de SGI participantes	29

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'État

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA



Économie

Selon l'OMC, la croissance du commerce mondial va ralentir en 2023

L'Organisation mondiale du commerce a publié mercredi ses projections annuelles qui prévoient une croissance «faible» de 1,7%, en baisse par rapport à 2022. La faute à l'inflation, notamment.

La croissance du commerce mondial devrait ralentir cette année, freinée par la guerre en Ukraine, l'inflation, les politiques monétaires plus restrictives et l'incertitude financière, selon les projections de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) publiées mercredi. Les perspectives de l'économie mondiale se sont légèrement améliorées depuis la publication des prévisions commerciales les plus récentes de l'OMC en octobre, mais le rythme de l'expansion du commerce en 2023 devrait être «faible». Les économistes de l'institution prévoient maintenant une croissance du volume du commerce des marchandises de 1,7% en 2023 – en hausse par rapport à l'estimation de 1,0% faite en octobre, après avoir augmenté de 2,7% en 2022.

La fin du «zéro Covid» en Chine devrait libérer la demande

Selon l'OMC, un facteur clé de cette amélioration est l'assouplissement des contrôles liés à la pandémie de Covid-19 en Chine, qui devrait libérer la demande de consommation accumulée dans le pays et stimuler ainsi le commerce international. «Bien sûr, une fin pacifique de la guerre en Ukraine et une réduction plus large des tensions géopolitiques amélioreraient aussi considérablement les perspectives de l'économie mondiale», a indiqué l'économiste en chef de l'OMC, Ralph Ossa, en conférence de presse. En revanche, a-t-il ajouté,



s'il semble que les récentes faillites bancaires aux États-Unis et en Europe ont été en grande partie contenues, «l'augmentation rapide des taux d'intérêt pourrait créer de nouvelles tensions sur les marchés financiers et avoir des répercussions sur le commerce international».

Chute au 4e trimestre 2022

Les économistes de l'OMC tablent sur une croissance du PIB réel de 2,4%. Les taux de croissance du commerce et la production devraient ainsi être inférieurs à leurs moyennes respectives de 2,6% et 2,7% enregistrées au cours de la période de douze ans ayant suivi l'effondrement du commerce provoqué par la crise financière mondiale. L'augmentation du volume du commerce mondial de 2,7% en 2022 a été plus faible que le taux de 3,5% prévu au mois d'octobre par l'OMC, en raison de la chute observée au quatrième trimestre de l'année dernière. Plusieurs facteurs ont contribué à cette chute, y compris la hausse des prix mondiaux des produits de base, le durcissement de la politique monétaire en réponse à l'inflation et les

flambées de Covid-19 qui ont perturbé la production et le commerce en Chine.

Zones de turbulences

Par ailleurs, après des années de politique monétaire expansionniste, les banques centrales se trouvent dans une situation difficile dans laquelle elles doivent trouver «un équilibre» leur permettant de contenir l'inflation tout en soutenant la croissance économique. «Personne n'a jamais dit qu'il serait facile de faire machine arrière concernant les taux d'intérêt bas et nous allons vraisemblablement traverser des zones de turbulences», ajoute Ralph Ossa. En 2024, la croissance du commerce devrait rebondir à 3,2% et celle du PIB à 2,6%. Mais cette estimation est «teintée d'une incertitude plus forte que d'habitude», note l'organisation, en raison de l'existence d'importants risques de détérioration, y compris les tensions géopolitiques croissantes, l'insécurité alimentaire mondiale, la possibilité de répercussions imprévues du durcissement de la politique monétaire, les risques affectant la stabilité financière et l'augmentation des niveaux de dette.

(AFP)

Humanitaire

Le CICR annonce la suppression de 1500 postes dans le monde d'ici à 2024

Au moins 20 des 350 sites du Comité international de la Croix-Rouge seront fermés et plusieurs programmes supprimés ou réduits, faute de fonds, dit l'organisation sur son site internet.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a annoncé mardi sur son site internet qu'il prévoyait de biffer 1500 emplois dans le monde d'ici à 2024. Au moins 20 des 350 sites du CICR seront aussi fermés et plusieurs programmes réduits voire supprimés, faute de fonds. Le nombre d'employés touchés sera minimisé autant que possible en réduisant les postes avant tout par un gel des embauches et des départs naturels, écrit l'institution. Les sites situés dans des zones qui peuvent être cou-

vertes par un autre bureau du CICR, ou là où d'autres partenaires humanitaires ou de développement sont à même de prendre le relais, seront fermés en priorité.

Plus de 400 millions à couper sur cette année et la prochaine

Cette annonce fait suite à l'approbation, le 30 mars dernier par le conseil d'administration, d'une réduction des coûts globaux de 430 millions de francs étalée sur 2023 et 2024. L'appel

aux dons de 2,8 milliards de francs pour cette année n'a pas atteint le niveau escompté. En outre, l'inflation et la guerre en Ukraine ont pesé lourd sur les comptes du CICR, qui a terminé le 4e trimestre 2022 sur un déficit de quelque 140 millions de francs. Les détails des sites et des programmes qui passeront à la trappe n'ont pas encore été communiqués publiquement. On ignore donc quel sera l'impact de ces suppressions d'emploi sur le siège à Genève du CICR.

(egr)

Intelligence artificielle

Rome bloque ChatGPT pour non-respect des données personnelles

Le robot conversationnel a subi une perte de données des conversations et ne contrôle pas l'âge des utilisateurs. L'Italie a donné trois semaines à OpenAI pour remédier à la situation.

Les autorités italiennes ont annoncé, vendredi, leur décision de bloquer le robot conversationnel ChatGPT, accusé de ne pas respecter la législation sur les données personnelles et de ne pas avoir de système pour vérifier l'âge des utilisateurs mineurs. Cette décision «avec effet immédiat» aura pour conséquence «la limitation provisoire du traitement des données des utilisateurs italiens vis-à-vis d'OpenAI», créateur de ChatGPT, a indiqué l'Autorité nationale de protection des données personnelles. ChatGPT est apparu en novembre et a rapidement été pris d'assaut par des utilisateurs impressionnés par sa capacité à répondre clairement à des questions difficiles, à écrire des sonnets et même à réussir des examens. Il peut également être utilisé pour écrire du code informatique, sans avoir les connaissances techniques. L'autorité italienne souligne que ChatGPT «a subi, le 20 mars, une perte de données

(data breach) concernant les conversations des utilisateurs et les informations relatives au paiement des abonnés». Elle reproche aussi au logiciel d'intelligence artificielle «l'absence d'une note d'information aux utilisateurs, dont les données sont récoltées par OpenAI, mais surtout l'absence d'une base juridique justifiant le recueil et la conservation en masse des données personnelles, dans le but d'entraîner les algorithmes faisant fonctionner la plateforme». En outre, alors que le robot est destiné aux personnes de plus de 13 ans, «l'autorité met l'accent sur le fait que l'absence de tout filtre, pour vérifier l'âge des utilisateurs, expose les mineurs à des réponses absolument non conformes par rapport à leur niveau de développement». L'autorité demande à OpenAI de «communiquer d'ici 20 jours les mesures entreprises» pour remédier à cette situation, «sous peine d'une sanction allant jusqu'à 20 millions

d'euros ou jusqu'à 4% du chiffre d'affaires mondial annuel». Cette annonce intervient alors que l'agence de police européenne Europol a averti, lundi, que les criminels étaient prêts à tirer parti de l'intelligence artificielle, comme le robot conversationnel ChatGPT, pour commettre des fraudes et d'autres cybercrimes. Du phishing à la désinformation et aux logiciels malveillants, les capacités en évolution rapide des robots de conversation (chatbots) sont susceptibles d'être rapidement exploitées par des personnes malintentionnées, a estimé Europol. Elon Musk et des centaines d'experts mondiaux ont signé, mercredi, un appel à une pause de six mois dans la recherche sur les intelligences artificielles plus puissantes que ChatGPT 4, le modèle d'OpenAI lancé mi-mars, en évoquant «des risques majeurs pour l'humanité».

(AFP)

Suisse

Le Conseil fédéral sucre les primes des dirigeants de Credit Suisse

Le gouvernement a décidé mercredi que les leaders de la banque en crise ne devaient pas bénéficier de bonus pour l'année 2022, et potentiellement rendre ceux déjà perçus.

Les primes et bonus des plus hauts dirigeants de Credit Suisse, dont l'effondrement n'a été évité que de justesse par un rachat hâtif, sont supprimés, a annoncé mercredi le Conseil fédéral. Une suspension provisoire avait été prononcée le 21 mars dernier. Elle est désormais définitive.

Rendre les primes déjà perçues

Cela concerne les sommes dues jusqu'à fin 2022. Pour les deux échelons hiérarchiques inférieurs, les primes et bonus sont respectivement réduits de 50% et 25%, précise un communiqué du gouvernement, ajoutant que cela touchait «quelque 1'000 collaborateurs, qu'elles priveront d'un montant total d'environ 50 à 60 millions de francs.» L'établissement devra en outre envisager d'exiger la potentielle restitution des montants déjà versés. Une décision qualifiée de «juste» par le PLR dans une prise de position sur Twitter. «De plus, nous attendons d'UBS qu'elle gère l'argent des contribuables de manière responsable», écrit le parti.

Le Conseil fédéral

fixe les règles

Les futures primes de la banque UBS, repreneur de Credit Suisse, devront à l'avenir tenir compte de critères tels que la conscience des risques. La loi sur les banques prévoit que le Conseil fédéral ait son mot à dire en matière de rémunération s'il accorde à une banque d'importance systémique une aide financière directe ou indirecte, comme c'est le cas dans le rachat de Credit Suisse. «Ces mesures permettent de prendre dûment en considération la responsabilité des cadres du plus haut niveau dans la situation actuelle de la banque», écrivent les Sept Sages.

La FINMA fera des contrôles

Pour l'année 2023, toutes les rémunérations variables dues aux membres des trois échelons de conduite les plus élevés de Credit Suisse jusqu'à son acquisition effective par UBS seront également supprimées ou réduites. À noter que l'application de ces mesures par les banques sera contrôlée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, la FINMA. Le 19 mars, le Conseil fédéral annonçait qu'il soutiendrait un rachat de la Banque Credit Suisse par son concurrent l'UBS, afin d'éviter une faillite imminente. L'établissement était en difficulté après des années de scandales, et son cours en Bourse s'était effondré.

(frb/AFP)



INVESTIR EN ZONE UEMOA



EMETTEUR

MALI

TOGO

Date

05/04/2023

07/04/2023

Instrument

BAT 364J - OAT 3A - OAT 5A

BAT 182J - OAT 3A - OAT 5A

Montant (en Mds de FCFA)

35

30

Taux d'intérêt

Multiples - 5,90% - 6,20%

Multiples - 5,70% - 6,00%

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur : www.umoatitres.org**HOROSCOPE** *finance*

Bélier N'empruntez pas d'argent aujourd'hui, car vous auriez par la suite bien du mal à rembourser les dettes contractées cette fois-ci et auriez bien des soucis à ce sujet. "Argent emprunté s'en va en riant et revient en pleurant" (proverbe turc).

Taureau Mercure en aspect harmonique va se révéler utile à vos finances. Grâce à lui, vous ferez preuve d'une grande lucidité concernant vos possibilités financières, ce qui vous permettra d'organiser au mieux votre budget pour les mois à venir. Mercure étant une planète de dialogue, vous devriez aussi profiter de son passage pour reprendre ou entamer des négociations financières, que ce soit avec votre banquier, ou avec vos partenaires d'affaires.

Gémeaux Votre équilibre financier ne devrait en principe poser aucun problème en ce moment, car aucune planète de poids n'influence votre secteur argent. Attention, cependant : soumis à l'aspect tortueux de Pluton, vous risquez de tout faire pour saboter cette belle stabilité ! Cette planète va éveiller ses côtés les plus négatifs. Vous serez donc saisi par une véritable fièvre de dépenses, qu'il faudra absolument contrôler, sous peine de courir à la catastrophe.

Cancer Tout ira bien sur le plan financier si vous vous montrez raisonnable et évitez de dépenser des fortunes pour satisfaire vos envies passagères. Dans le cas contraire, vous risquez de vous mettre en mauvaise posture et d'avoir ensuite bien du mal à rééquilibrer votre budget.

Lion Concernant vos finances, vous aurez l'art de faire fructifier vos ressources. Mais gare aux folles dépenses qui risquent de compromettre l'équilibre de votre budget.

Vierge Ce sera une journée de chance sur le plan financier, où votre savoir-faire et votre sens critique vous permettront d'agir d'une manière beaucoup plus avantageuse que d'habitude. Les finances seront plus solides et vous aurez un flair pour rentabiliser vos bénéfices. Toutefois, il ne faudra pas vous laisser aller, même si les choses vous paraissent plus faciles, car toute imprévoyance ou toute négligence pourraient encore vous coûter cher.

Balance Profitez de l'influence dynamique de Mars pour régler les problèmes pécuniaires les plus urgents. Vous pourrez alors rembourser une vieille dette. Cette planète vous permettra également de conclure un accord financier très profitable pour vous.

Scorpion Vous aurez davantage confiance en vous, et davantage de flair, ce qui vous permettra de mieux sentir les occasions réellement intéressantes. Vous prendrez, d'instinct, les décisions qui vous profiteront le plus. Par ailleurs, ce climat astral vous protégera sur le plan immobilier ou foncier. Il pourra correspondre à des acquisitions ou des ventes réalisées dans de bonnes conditions.

Sagittaire Profitez de cette journée faste pour vous attaquer à des problèmes matériels importants, surtout si vous souhaitez effectuer des placements à long terme. Mais ne relâchez pas votre prudence d'usage.

Capricorne Le secteur financier accusera un calme quasiment parfait. Mais vous ne pouvez pas non plus espérer gagner au Loto ! Ne vous plaignez pas, Jupiter viendra bientôt vous aider à arrondir votre bas de laine.

Verseau Mercure en bel aspect vous donnera l'habileté en matière de gestion financière. Vous alliez avec bonheur l'intuition au sens des réalités. Cependant, évitez de prendre des risques excessifs.

Poissons Très bonne journée pour réorganiser la gestion de vos finances, pour envisager de nouveaux placements. Grâce au soutien de Saturne, vous devriez vous sentir mieux, pécuniairement parlant.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207
Adresse : 199 Angle rue Ayissou, Totsi, Lomé
Email : contact@leconomistedutogo.tg
Site web : www.leconomistedutogo.tg
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur GénéralLéonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)**Administrateur Délégué**Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)**Directeur de Publication**TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)**Rédacteur en Chef**Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)**Rédacteurs**Hélène MARTELOT
Nicole ESSOJunior AREDOLA
Vivien ATAKPABEM

Wilson LAWSON

Directeur CommercialEli DEKOU
(+228 92 10 93 53)**Correcteur**

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Gérard DAMAWOU



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



COFEB
CENTRE OUEST AFRICAIN DE FORMATION
ET D'ETUDES BANCAIRES



APPEL A CANDIDATURES POUR LE CYCLE DIPLÔMANT DU COFEB LA BCEAO ACCORDE 40 BOURSES

Le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) est le Centre de formation créé par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en vue d'assurer le développement de ses ressources humaines et de contribuer au renforcement des capacités des cadres des administrations économiques et financières, des banques et établissements financiers ainsi que des systèmes financiers décentralisés des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). La formation du Centre est également ouverte aux agents de structures communautaires et des institutions financières régionales.

Le COFEB accueille également des agents des banques centrales

africaines, dans le cadre des relations de partenariat que la BCEAO entretient avec ces institutions.

Le Centre accepte toutefois, à titre exceptionnel, des dossiers de candidats privés provenant des secteurs de l'économie et de la finance, de Centres de recherches, de Bureaux d'études installés dans l'UEMOA et qui remplissent les mêmes conditions.

Soucieux d'offrir une formation de qualité conforme aux normes et standards internationaux, le COFEB a mis en place un programme sanctionné par le Diplôme de Master II en Finances et Gestion Bancaire. Il comporte neuf (9) mois d'enseignements théoriques au Siège de la BCEAO à Dakar et quatre (4) mois de stage d'application hors du Centre sanctionné par un mémoire à soutenir devant un jury.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

L'acceptation du dossier de candidature est subordonnée au respect des conditions suivantes :

- être âgé de quarante (40) ans au plus au 1^{er} janvier 2023 ;
- être un agent d'une administration économique et financière, d'un établissement de crédit ou d'un système financier décentralisé d'un Etat membre de l'UEMOA ;
- être un agent d'une banque centrale africaine partenaire ;
- être titulaire d'une maîtrise ou d'un Master I ou II en sciences juridiques ou politiques, économiques ou en gestion, d'un diplôme d'ingénieur statisticien-économiste, d'un diplôme de niveau BAC+4 en sciences juridiques ou politiques, économiques ou de gestion admis en équivalence de la maîtrise et reconnu par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) ou justifier les soixante (60) crédits de la première année d'un Master (M1) en sciences juridiques et politiques, économiques ou de gestion ;
- justifier d'au moins deux (2) années d'expérience professionnelle au 1^{er} janvier 2023.

Les candidats doivent, en outre, passer un **test de niveau** visant à évaluer leurs connaissances de base et garantir un bon suivi des enseignements. A la suite de ce test, la liste définitive des candidats retenus pour suivre la formation est communiquée à leur organisme d'origine puis publiée sur le site internet du COFEB.

Ce test porte sur des épreuves de comptabilité générale, de monnaie et crédit, de microéconomie, de macroéconomie et de mathématiques financières du programme de Maîtrise en Economie.

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Les frais de la formation sont pris en charge par la BCEAO qui, en plus, accorde des bourses d'études aux cinq (5) premiers candidats de chaque Etat membre de l'UEMOA déclarés admis et ayant obtenu le plus de points sur les critères de sélection, ci-après, approuvés par le Comité Scientifique du COFEB :

- la note obtenue au test de niveau ;
- l'âge (bonus pour les plus jeunes) ;
- le genre (bonus pour les femmes) ;
- l'expérience professionnelle et le diplôme présenté.

Les lauréats, qui ne bénéficient pas de la bourse BCEAO, peuvent solliciter la prise en charge de leur formation par leur organisme d'origine ou par d'autres structures.

DEPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les soumissions de candidature se font en ligne en accédant au lien ci-après : <https://cofeb.bceao.int/formulaire-de-candidature>

Les pièces suivantes, constitutives du dossier de candidature, doivent être jointes au formulaire de candidature en ligne (scannées) :

- un extrait de l'acte de naissance ou du jugement supplétif d'acte de naissance ;
- une copie certifiée conforme du diplôme ;
- un certificat de visite et de contre visite médicale datant de moins de trois (3) mois ;
- une attestation de travail justifiant deux (2) années d'expérience professionnelle au moins au 1^{er} janvier 2023 ;
- la lettre d'engagement de l'employeur renseignée et signée par le supérieur hiérarchique habilité.

La brochure sur le cycle diplômant ainsi que la lettre d'engagement de l'employeur, sont téléchargeables sur le site internet du COFEB à l'adresse suivante : [\(https://cofeb.bceao.int/\)](https://cofeb.bceao.int/), onglets « Formations » - « Formation diplômante ».

LA DATE LIMITE DE SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE EST FIXÉE AU 28 AVRIL 2023.

La liste des candidats retenus ainsi que la date du test de niveau seront publiées sur le site internet du COFEB et communiquées aux intéressés.

Le COFEB, peut demander à tout moment aux candidats pré-sélectionnés de fournir les originaux des pièces citées ci-dessus, afin de vérifier leur authenticité.

LES CANDIDATURES FÉMININES SONT FORTEMENT ENCOURAGÉES. Des points de bonus leurs sont accordés lors de l'attribution des bourses afin de favoriser leur représentation.

Pour tout renseignement complémentaire, les personnes intéressées sont invitées à consulter le site internet du COFEB ou s'adresser :

- à la Direction Nationale de la BCEAO dans l'un des Etats de l'UEMOA ;
- au COFEB :
 - par téléphone : (+221) 33 839 05 00 ;
 - par courrier électronique aux adresses : courrier.zdepfor@bceao.int ; formation-cofeb@bceao.int ;
 - par courrier ordinaire : à l'attention de Monsieur le Directeur des Enseignements et des Programmes de Formation (DEPFOR) BP 3108 Dakar – Sénégal.

<https://cofeb.bceao.int>

OTR

Taux de change applicables aux déclarations pour d'avril 2023

L'Office togolais des recettes informe les importateurs et commissionnaires en douane de l'application de nouveaux taux de change aux déclarations pour le compte du mois d'avril 2023.



OTR
COMMISSARIAT GENERAL
Commissariat des Douanes et
Droits Indirects
DIRECTION DES ETUDES ET DE LA LEGISLATION
DIVISION DU TARIF, VALEUR ET REGLES D'ORIGINE
N° 004 / 2023/OTR/CG/CDDI/DEL/Div. TVRO

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

AVIS AUX IMPORTATEURS

Il est porté à la connaissance des importateurs et des commissionnaires en douane agréés que les taux de change applicables aux déclarations, pour le compte du mois d'avril 2023, sont modifiés comme suit :

PAYS	MONNAIE	ANCIEN TAUX	NOUVEAU TAUX
UNION EUROPEENNE	Euro	655,957	655,957
U.S.A.	Dollar Américain	617,72	605,07
ROYAUME UNI	Livre Sterling	747,95	745,93
JAPON	Yen	4,5167	4,6295
CANADA	Dollar Canadien	455,18	443,12
CHINE	Yuan	89,05	87,98
SUISSE	Francs Suisse	659,45	659,45
DANEMARK	Couronne Danoise	88,12	88,06
NORVEGE	Couronne Norvégienne	59,79	57,93
SUEDE	Couronne Suédoise	59,21	58,47
HONG KONG	Dollar Hong-Kong	78,70	77,08
INDE	Roupie	7,48	7,37
AFRIQUE DU SUD	Rand Sud Africain	33,550	33,292
EMIRATS ARABES UNIS	Dirham	168,20	164,18
THAILANDE	Bath Thaïlandais	17,50	17,66

Le présent avis prend effet à compter de la date de sa signature et sera publié partout où besoin sera.

Fait à Lomé, le 05 AVR 2023

Le Commissaire des Douanes
et Droits Indirects p.i.

Kwawo A. K. ESSIEN

41, rue des Impôts 02 B.P. - 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
e-mail : otr@otr.tg

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg

Bassar/ sécurité

Le nouveau commandant de la 2ème région de la gendarmerie nationale prend contact avec la population

Le nouveau commandant de la 2ème région de la gendarmerie nationale, le Lt-Col Hodin Edoh était ce mercredi 5 avril à Bassar où il s'est entretenu avec les différentes couches socio-professionnelles de la préfecture.

La rencontre s'inscrit dans le cadre de sa tournée de prise de contact et de sensibilisation des populations des préfectures relevant du ressort territorial de sa région qui couvre les préfectures des régions de la Centrale, de la Kara et des Savanes. Elle vise à lutter contre toute forme de criminalité afin de préserver l'intégrité territoriale du pays, de maintenir un climat de paix et de garantir le bon déroulement des prochaines échéances électorales. Le Lt-Col Hodin a échangé avec les autorités locales, les responsables des services déconcentrés de l'Etat, les leaders politiques, traditionnels et religieux, les élèves et enseignants sur di-



vers thèmes. La sécurité publique, la collaboration entre les forces de l'ordre et de sécurité (FDS) et la population civile, les manifestations de rue, le terrorisme et l'extrémisme violent sont quelques thèmes développés. Le lieutenant-colonel Hodin a prodigué des conseils pratiques à ses interlocuteurs et insisté sur une bonne collaboration

et cohabitation entre la population et les FDS. Il a demandé à celle-ci d'être vigilante, de proscrire les comportements inciviques, de redouter toutes personnes suspectes et les dénoncer aux FDS ou aux autorités locales. Le préfet de Bassar, Col. Bonfo Faré Jean a assisté à la sensibilisation.

Avec ATOP/SKP/GKM

Ogou

Des agents de l'ICAT formés sur le suivi et la maintenance des bornes météorologiques

Cent cinquante-sept (157) agents de l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT) en gestion des entreprises agricoles des Plateaux – Est ont pris part du 3 au 5 avril à Atakpamé, à une session de formation sur le suivi et la maintenance des bornes météorologiques.

Cette formation a été initiée par le ministre en charge de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement rural en partenariat avec le cabinet MYDITEC de Guadeloupe. Elle s'inscrit dans la mise en œuvre du projet relatif à l'amélioration de la productivité et des rendements agricoles mentionnés dans la feuille de route gouvernemental 2020-2025. L'objectif est d'amener les participants à améliorer leurs capacités et compétences en matière de vulgarisation et d'appui conseil agricole en vue de répondre efficacement aux sollicitations du monde paysan. Il s'est agi également de les former et sensibiliser sur les avantages de l'utilisation du numérique en agriculture afin de révolutionner



et booster les rendements agricoles. Les techniciens agricoles ont été formés sur le suivi, la maintenance et le fonctionnement d'une station météorologique ainsi que sur l'utilisation de la plateforme MYDITEC. Ils ont été également outillés sur les outils, les techniques et procédés sur les nouvelles technologies agricoles. Les participants ont été aussi renforcés sur les approches de vulgarisation participative et les bonnes pratiques de chaque chaîne de valeur agricole. Le formateur et président de MYDITEC, Sébastien Luis-

saint, a indiqué qu'à travers cette formation, il est question de donner aux agents de l'ICAT, des outils nécessaires pour mieux appuyer et accompagner les producteurs agricoles. Il a précisé que son institution a déjà déployé 136 stations météorologiques sur l'ensemble du territoire pour cette campagne agricole. Le directeur général de l'ICAT, Ale Gonh-Goh Ayéfouni et le directeur régional de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural des Plateaux-Est, Dr. Bamazi Bitang ont souligné que le gouvernement entend à travers ces sessions régionales de formation, renforcer les capacités des techniciens agricoles affectés dans chaque canton pour une bonne gestion des activités d'appui à la production.

Avec ATOP/KKT/KYA

Chelsea

Kai Havertz taille les nouveaux dirigeants

Dimanche, Graham Potter a été viré de Chelsea. Une nouvelle qui a choqué le vestiaire des Blues, qui a appris son départ lors de la publication du communiqué de presse.

Depuis, les médias anglais balancent sur le club londonien et les problèmes au sein de l'effectif. Interrogé hier après le nul contre Liverpool, Kai Havertz a évoqué le départ de Potter tout en envoyant une pique à ses patrons. Ses propos sont relayés par le Mirror. «Le club doit respecter ces gars-là. Mais ce n'est pas notre travail de penser à qui vient, c'est aux propriétaires de décider. Nous devons faire notre travail sur le terrain mais quand vous avez un manager à long terme, c'est plus facile pour nous les joueurs. Ce n'est pas facile, nous devons assumer la responsabilité de ce qui se

passé. Nous sommes au front, tout le monde nous voit. Nous sommes tous très frustrés de voir Graham partir mais nous devons accepter la situation.» Pour rappel, Chelsea a déjà limogé Tuchel cette saison. Havertz et ses coéquipiers en ont assez des changements et veulent de la stabilité.

Avec footmercato.net

Le Togo en chiffres

Produits échangés		Produits échangés		Produits échangés	
1,0 Mds USD de produits exportés en 2020		2,2 Mds USD de produits importés en 2020		l'entretien ou les soins de la peau (autres que les médicaments) ...	
Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques, bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques	9,0	Energie électrique	5,1	Motocycles – y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side cars, side cars.	6,8
Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées	8,8	Médicaments (à l'excl. Des produits du n°3002...	5,1	Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	6,5
Ciments hydrauliques, y.c. les ciments non pulvérisés dits clinkers, même colorés	8,4	Voitures de tourisme et autres véhicules	3,9	Coton, non cardé ni peigné	6,5
Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau (autres que les médicaments) ...	8,3	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires	3,4	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...	5,4
				Perruques, barbes, sourcils, cils, mèches...	3,3
				Fèves de soja, même concassées	2,7
				Tissus de coton, contenant >= 85% en poids de coton...	1,9

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100

**TOUTE
L'ACTUALITÉ
ÉCONOMIQUE
D'ICI ET
D'AILLEURS**

Le Journal des décideurs
L'économiste
du Togo
Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0650/07/09/22/HAAC



Couverture médiatique



Insertion publicitaire



Publi-reportage ...



+228 92 10 93 53 / 90 16 47 09



contact@leconomistedutogo



www.leconomistedutogo.tg



Totsi Gblinkome, rue Tidjani



l'économiste du Togo



@economisteTogo

...L'économiste du Togo...le journal des décideurs...